

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1^{ers} Pas vers l'Éveil et L'Éveil de l'Enfant 2/5 ans

- Les enfants doivent tous être accompagnés d'un adulte.
- La tenue conseillée pour les cours est composée d'un vêtement de sport (dans lequel l'enfant sera à l'aise pour bouger) et de chaussures adéquates :
baskets **propres** ou chaussons de gymnastique (en chaussettes les enfants risquent de glisser.)
- Nous demandons aux accompagnateurs de porter des chaussures **plates** (pas de talons) de type tennis, baskets ou éventuellement chaussures de ville **propres** afin de ne pas abîmer les tapis.
- Les mousses utilisées pour les cours des bébés ne supportent qu'un poids maximum autorisé : celui d'un enfant de **moins de 3 ans**.
Merci donc à tous de ne pas s'asseoir dessus.
- Le rangement du matériel par les accompagnateurs des enfants, n'est pas obligatoire mais fortement apprécié vu le nombre de modules et tapis déplacés à chaque séance.*
Merci à tous nos volontaires pour leur précieuse aide.
- Seuls les enfants inscrits aux cours d'Eveil et donc **licenciés et assurés** peuvent participer aux différents ateliers.
- Les enfants restent sous la **responsabilité de leurs parents** à qui nous demandons de **respecter ces règles**.
- Je prends connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Nom de l'enfant:

Lu et approuvé le /...../2025

Signature :